

Extrait de délibération

Comité syndical

14 octobre 2024 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt -quatre le lundi quatorze octobre à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président. Mme CHAUSSERAY Francine a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 8 octobre 2024
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 15 titulaires, 1 suppléants
Absents, excusés : 16 titulaires, 29 suppléants
Voteants : 16

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés	Absents	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais -Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard, FOUILLET Olivier	NOLOT Monique			
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BOUCHER Hervé-Loïc, CUBAUD Olivier, CHEVALIER Éric, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude,	BACLE Jérôme, BRESCIA Nathalie, CLEMENT Guillaume, CHAUSSENEAU Jean- Paul, PARNAUDEAU Guillaume, GILBERT Véronique,	BERGEON Patrice,	CORNUAULT Véronique	PARNAUDEAU Thierry
Val de Gâtine	BARANGER Johann, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, FRADIN Jacques, RIMBEAU Jean-Pierre	ATTOU Yves, MICOU Corinne, SAUZE Magalie, TAVERNEAU Danielle, JEANNOT Philippe,	BAILLY Christiane, LIBNER Jérôme, OLIVIER Pascal,		

Recrutement d'un Chargé de mission économie et contractualisations

Le contrat de travail de Emmanuelle HERBRETEAU, chargée de mission Economie et contractualisations, se termine le 3 janvier 2025. Il est proposé au Comité syndical de pourvoir à la vacance du poste de chargé de mission Economie et contractualisations et de procéder au recrutement (grade d'attaché territorial à temps complet) au 4 janvier 2025.

FINALITES DU POSTE

- Animer et piloter le dispositif de prêt d'honneur d'Initiative Deux-Sèvres sur le secteur du Pays de Gâtine
- Animer et piloter les politiques contractuelles sur le périmètre du Pays de Gâtine
- Accompagner les communes dans leurs projets, les conseiller et les orienter vers les dispositifs d'aides (Union européenne, Etat, Région, Département, autres)

PRINCIPALES ACTIVITES

En matière de coordination des politiques contractuelles

- Gestion / animation du contrat régional en lien avec les services de la région et les acteurs locaux
- Pilotage et suivi du contrat de réussite pour la transition écologique
- Appui / conseil aux élus et autres acteurs dans leur démarche de projet :
 - assistance à l'écriture de cahiers des charges ou d'étude de faisabilité
 - ingénierie financière (élaboration des plans de financements et demandes de subventions)
- Animation des commissions de travail
- Représentation et participation aux différentes instances partenariales

En matière de développement économique

- Suivi des dispositifs régionaux d'aides aux activités économiques en lien avec le contrat de territoire
- Information et coordination avec les services développement économique des EPCI de Gâtine
- Suivi des dispositifs de prêt d'honneur d'Initiative Deux-Sèvres sur le secteur du Pays de Gâtine
- Accueil et accompagnement des porteurs de projets dans l'élaboration de leurs dossiers
- Organisation des comités locaux d'attributions des prêts.

NIVEAU DE RECRUTEMENT ET COMPETENCES

L'agent devra disposer d'un diplôme d'études supérieures, économie – gestion d'entreprises - développement territorial ou d'une expérience professionnelle significative dans le domaine de l'économie et des réseaux des entrepreneurs et faire preuve des compétences suivantes :

- Connaissance du monde de l'entreprise (commerce, artisanat, industrie)
- Connaissance générale des collectivités locales et des récentes évolutions législatives.
- Connaissance des dispositifs de financements européens et nationaux.
- Capacité d'être en veille et à l'écoute de pratiques nouvelles,
- Capacité de rédaction et expression écrite et orale
- Capacité de mobilisation de réseaux de partenaires
- Bon relationnel – sens du travail en équipe

Le recrutement s'adresse à un agent titulaire de la fonction publique territoriale mais il pourra être pourvu par un agent non titulaire (alinéa 5 et 7 articles 3 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée).

Les membres du Comité Syndical autorisent le Président à entreprendre les démarches nécessaires auprès du Centre de Gestion pour pourvoir à la vacance de ce poste et assurer le recrutement.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD

Certifiée exécutoire par transmission et publication

Accusé de réception en préfecture 079-200072189-20241014-2024-10-002-DE Date de télétransmission : 15/10/2024 Date de réception préfecture : 15/10/2024
--